

Objet : Système Alimentaire de Qualité - Animation du projet « Baronnies Alim'en Terre de Saveurs »

- Vu la délibération du Comité syndical n° 2015-02-06 en date du 6 février 2015 ayant pour objet le développement d'un système alimentaire de proximité et de qualité,

La Présidente expose :

De nombreuses actions ont été menées depuis 2012 sur la valorisation des productions locales. Aujourd'hui, l'enjeu principal est de donner une cohérence à l'ensemble de toutes ces actions menées en faveur d'une offre de produits locaux de qualité (labels, certifications, marques...) en provenance des producteurs des Baronnies provençales et territoires limitrophes, pour répondre à une demande territoriale. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de décliner de nouveaux objectifs opérationnels autour de l'approvisionnement local et la sensibilisation.

Le Système Alimentaire de Qualité (SAQ) dans les Baronnies provençales, dénommé « Baronnies Alim'en Terre de Saveurs » aura pour objectifs :

- de rendre visible et de conforter l'offre et la demande en produits locaux,
- de susciter la demande via des actions de sensibilisation,
- de travailler au transfert des expériences sur le territoire et en dehors.

Cette action de valorisation de l'offre en produits locaux s'inscrit dans les orientations de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales : construction des réseaux d'échanges à forte valeur ajoutée, économique, sociale et environnementale.

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales travaille avec un comité de pilotage et de suivi des Circuits Courts élargi, composé d'un large panel d'acteurs locaux et partenaires consulaires, comprenant chambres consulaires, Pays, Communautés des Communes et porteurs de projet. Ce comité de suivi, permet aux habitants du territoire et à l'extérieur, de bénéficier des ressources et des productions locales.

Outre le temps d'animation nécessaire pour continuer la démarche, l'opération se déclinera également au travers de la réalisation d'outils pédagogiques et de communication destinés aux acteurs, aux établissements scolaires, aux centres d'hébergement de classes découverte, au grand public : livret présentant la démarche de circuits courts, carte des productions territoriales...

Le Parc mettra en place des outils de visibilité du Système Alimentaire de Qualité et initiera ou participera à des temps de rencontre avec d'autres territoires inscrits dans des démarches similaires.

La Présidente propose de retenir le plan de financement prévisionnel suivant pour la mise en œuvre de cette action :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Salaire, charges et frais de fonctionnement	31 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 800 €
Réalisation d'outils pédagogiques	17 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	25 600 €
Interventions pédagogiques		Autofinancement SMBP	9 600 €
TOTAL	48 000 €	TOTAL	48 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Christine NIVOU